**Demande d’Autorisation pour l’installation d’une borne de recharge**

*A l’attention du Propriétaire de l’appartement ou de la Copropriété*

Adresse

Par la présente, je soussigné ….., propriétaire/locataire de l’appartement … situé dans l’immeuble nom + adresse, demande l’autorisation pour l’installation d’une borne de recharge pour voitures électriques sur l’emplacement de parking n° … dans l’immeuble susmentionné.

Veuillez trouver en annexe la documentation technique de la borne à installer. Si nécessaire, je suis à votre disposition pour toute information complémentaire.

Les coûts de ces travaux et leurs éventuelles conséquences seront entièrement à ma charge.

Veuillez agréer, ……., l’expression de mes sentiments les meilleurs.

**Autorisation pour l’installation d’une borne de recharge par le propriétaire au locataire**

*A l’attention du Locataire de l’appartement*

 Adresse

Par la présente, je soussigné …….., propriétaire de l’appartement … situé dans l’immeuble nom + adresse, fais suite à votre demande d’autorisation pour l’installation d’une borne de recharge pour voitures électriques sur l’emplacement de parking n° …, faisant partie de l’appartement loué susmentionné.

Après étude de votre demande, je confirme que j’autorise la réalisation de ces travaux.

La présente autorisation ne vaut que pour les travaux d’installation d’une borne de recharge pour voitures électriques sur l’emplacement de parking susmentionné.

Les coûts de ces travaux et leurs éventuelles conséquences seront entièrement à votre charge.

**Autorisation pour l’installation d’une borne de recharge par la copropriété au locataire/propriétaire**

*A l’attention du Locataire/Propriétaire de l’appartement*

 Adresse

Par la présente, je soussigné ……., en ma qualité de représentant légal de la copropriété de l’immeuble ……situé à ……….., fais suite à votre demande d’autorisation pour l’installation d’une borne de recharge pour voitures électriques sur l’emplacement de parking n° …, faisant partie de l’appartement …….,.. situé dans l’immeuble susmentionné.

Après étude de votre demande, je confirme que la copropriété autorise la réalisation de ces travaux.

La présente autorisation ne vaut que pour les travaux d’installation d’une borne de recharge pour voitures électriques sur l’emplacement de parking susmentionné.

Les coûts de ces travaux et leurs éventuelles conséquences seront entièrement à votre charge et ne donneront pas lieu à indemnisation.